

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 3 avril 2020

Coronavirus-COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté Point de situation incluant des données médico-sociales

Si l'épidémie de COVID-19 est désormais responsable de plus de 300 décès en milieu hospitalier en Bourgogne-Franche-Comté, de premières estimations, en cours de consolidation, indiquent 217 décès en établissements médico-sociaux.

Les hôpitaux de la région accueillent 1 028 personnes atteintes de COVID-19, dont 265 en réanimation. La croissance de l'épidémie se poursuit, même si 835 patients sont retournés à domicile. En milieu hospitalier, 303 personnes sont décédées.

De premières indications sur les décès enregistrés dans le secteur médico-social sont désormais disponibles, ces chiffres restant à consolider sous l'expertise des épidémiologistes de Santé publique France.

285 signalements

Dans la région, qui compte près d'un millier d'établissements médico-sociaux, 285 structures ont signalé au moins un cas d'infection au COVID-19, dont 173 accueillant des personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Près de 2 680 cas confirmés ou suspects ont été recensés chez les résidents et les personnels des établissements médico-sociaux ; 217 personnes sont décédées.

La situation des personnes âgées vivant en établissement en particulier, nécessite l'appui de tous les professionnels de santé, qu'ils soient libéraux, salariés et en établissements de santé.

Il s'agit d'assurer la continuité des prises en charge, mais également la qualité et la sécurité de l'accompagnement en soutien des professionnels.

Un suivi quotidien

L'ARS Bourgogne-Franche-Comte a mis en place une cellule régionale dédiée aux personnes vulnérables, qui se décline dans chaque département, en lien avec les conseils départementaux. Cette organisation facilite au quotidien le suivi, mais surtout l'accompagnement des situations, en priorité dans les établissements signalant des difficultés.

L'effort de coordination permet de mobiliser en temps réel les ressources et expertises adaptées mises à la disposition des EHPAD par les hôpitaux : qu'il s'agisse d'une expertise gériatrique, d'une intervention renforcée de l'hospitalisation à domicile (HAD), d'un appui méthodologique et logistique à la protection des professionnels, à l'hygiène et à la prévention du risque infectieux, à l'accompagnement en soins palliatifs etc.

Le soutien psychologique des professionnels, l'aide à la décision, l'éthique, font partie de la palette des compétences que l'Agence mobilise aussi, en tant que de besoin, dans cette crise sans précédent.

Les établissements médico-sociaux de la région sont également bénéficiaires de l'appui des soignants volontaires qui se sont portés candidats dans le cadre du dispositif #Renforts-COVID : plus de 1 500 volontaires inscrits à ce jour et 110 renforts sont déjà opérationnels en Bourgogne-Franche-Comté.

 Contact Presse :

Lauranne Cournault
Tel. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>